

## Positions

### A la veille de la session spéciale 2022 du Conseil national

#### **21.019 (CN) Loi sur la TVA. Révision partielle**

**NON à ce projet de loi.** La présente révision partielle apporte peu d'allègements pour les entreprises et ne constitue guère un progrès du système de la TVA, puisqu'elle ne permet pas de réduire la charge administrative des entreprises. Plusieurs propositions de la majorité de la CER-N sont à saluer, qui apportent des simplifications pratiques importantes pour un grand nombre d'entreprises. Parallèlement à la présente révision partielle de la loi sur la TVA, la Confédération poursuit une révision de la loi sur les douanes. Plusieurs points de cette révision concernent également la TVA, notamment la nouvelle imposition des plateformes en ligne. Afin d'harmoniser les mesures et d'éviter les contradictions, il est indispensable de mener les deux révisions de façon coordonnée.

#### **22.3015 (CN) Mo. Concevoir un dossier électronique du patient adapté à la pratique et garantir son financement**

**OUI à cette motion.** Elle situe correctement les problèmes du dossier électronique du patient, en abordant les deux domaines "financement de l'entretien et de l'exploitation à hauteur des coûts" et "développement du dossier électronique du patient et de son infrastructure".

#### **22.3016 (CN) Mo. Mise en œuvre d'une stratégie durable de littératie des données (compétences en matière de données) dans le cadre de la transformation numérique du système de santé**

**OUI à cette motion.** Une stratégie cohérente de "data literacy" (compétence de traitement des données) est un important facteur de progrès des efforts de numérisation dans le domaine de la santé. Il est utile que les principales instances fédérales, en collaboration avec les spécialistes de la "littératie des données" et les associations professionnelles compétentes, définissent des lignes directrices compatibles au niveau international.

#### **20.026 (CN) Code de procédure civile. Modification**

**OUI au projet.** Il est particulièrement important d'introduire une protection du secret professionnel pour les juristes d'entreprise. Nous recommandons dès lors, en accord avec economiesuisse, de soutenir en priorité la formule de minorité II (Markwalder,...) pour les art. 160a et 167a P-CPC. Si cette formule devait être rejetée, la proposition de la majorité de la commission pourrait être acceptée.

#### **20.3494 (CN) Mo. Garantir la propreté de l'eau potable**

**NON à cette motion.** Il s'agit de mettre l'accent non pas sur de nouvelles mesures de production d'eau

potable, mais sur la protection des eaux souterraines. Ces dernières années, la Confédération a mis en œuvre, dans le cadre du plan d'action Produits phytosanitaires, de nombreuses mesures visant à minimiser globalement les apports indésirables dans les eaux (assainissement des aires de remplissage et de lavage, obligations contre les risques de ruissellement, contrôle des pulvérisateurs et promotion des pulvérisateurs à faibles émissions). D'autres mesures ont été adoptées dans le cadre de l'lv.pa. 19.475 "Réduire le risque de l'utilisation de pesticides" (délimitation des zones de protection des eaux souterraines, limitation du recours aux produits phytosanitaires dans les aires d'alimentation).

On est donc en droit d'estimer que cet ensemble de mesures permettra de garantir à long terme la qualité des eaux souterraines en Suisse. Sur cette toile de fond, il faut également s'opposer à la création d'un fonds pour cofinancer des mesures de production d'eau potable et de nouvelles mesures de protection des eaux.

scienceindustries est l'association économique faitière suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec quelque 50% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Vos contacts à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Pia Guggenbühl, responsable Public Affairs et Communication

Tél. 044 368 17 44

pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch